

LE RGPD ET LA CNIL

Le RGPD et son existence :

Le Règlement Général sur la Protection des Données encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne.

Le contexte juridique s'adapte pour suivre les évolutions des technologies et de nos sociétés

Il harmonise les règles en Europe en offrant un cadre juridique unique aux professionnels.



Les droits des individus

- A l'information,
- A l'accès,
- A la rectification,
- A l'effacement,
- A la limitation,
- A la portabilité,
- A l'opposition.



La CNIL: gardienne de la protection des données en France

- C'est une autorité en France qui veille à la protection des données personnelles.
- Contrôle : Elle surveille et vérifie si les entreprises respectent les règles sur la protection des données.
- Conseil : Elle donne des conseils aux entreprises et au public pour respecter la RGPD.

CNIL.
**COMMISSION NATIONALE
INFORMATIQUE & LIBERTÉS**

Les pouvoirs de la CNIL

- **Sanctions** : Elle peut infliger des amendes aux entreprises ne respectant pas les règles.
- **Audits** : Elle peut vérifier auprès des entreprises pour s'assurer qu'elles traitent correctement les données.

QUI COMPOSE LA COMMISSION ?

La CNIL est composée de
18 membres



6 Représentants des hautes juridictions

5 Personnalités Qualifiées

4 Parlementaires

2 Membres du Conseil économique, social et environnemental

1 Membre de la Commission d'accès aux documents administratifs